

ANNÉE 2015

SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS

Le 15 décembre, les enfants des deux écoles se sont réunis à la salle des fêtes pour assister à un spectacle offert par la municipalité. Celui-ci a été orchestré par « Petit Théâtreum Popularem Portable ». À l'issue du spectacle, le Père Noël est venu saluer les enfants et leur distribuer des bonbons.



PRÉPARATION DES COLIS



Le vendredi 11 décembre, les membres du C.C.A.S sont venus en mairie pour préparer les colis pour les aînés. En effet, il y a eu une distribution des colis pour les personnes n'ayant pas pu assister au banquet du 21 novembre dernier et pour les personnes de plus de 80 ans.

RENCONTRE AVEC OLIVIER VALADE, CHEF CUISINIER À LA MAISON TIREL-GUÉRIN



Les enfants des deux écoles ont été initiés à la cuisine et à la découverte des saveurs avec le chef Olivier Valade. Le thème consacré était le kiwi, fruit issu de la production locale (Les Petits Fruits de la Baie chez M. et Mme Pichot).

Ils se sont adonnés à la préparation d'une verrine de tartare au saumon et kiwi ainsi qu'à un smoothie au kiwi. Ils ont ainsi pu connaître l'origine de chaque ingrédient.

COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le C.C.A.S de Saint-Méloir des Ondes a organisé la collecte pour la Banque Alimentaire à Intermarché.



Les membres du C.C.A.S ainsi que des bénéficiaires de la Banque Alimentaire ont assuré des permanences les journées de vendredi et samedi. Cette année, quelques enfants du Conseil Municipal des Enfants ont souhaité participer à cette collecte.

Sur la commune, nous avons actuellement 5 familles soit 12 personnes qui bénéficient de la Banque Alimentaire. Chaque jeudi matin, des bénévoles vont chercher les denrées alimentaires à Saint-Malo pour les distribuer aux bénéficiaires à la mairie.

BANQUET DES AÎNÉS

La journée du samedi 21 novembre était consacrée aux repas de fin d'année offerts par le Centre Communal d'Action Sociale aux aînés. À cette occasion, environ 210 repas ont été servis.

Les résidents de l'E.H.P.A.D ont reçu la visite de Monsieur René Bernard, maire et de Madame Odile Casu, adjointe aux affaires sociales.



Ces derniers ont ensuite rejoint les 164 convives qui les attendaient à la salle des fêtes.



Madame Anne Fontan, doyenne de la commune, âgée de 99 ans a été mise à l'honneur.

MÉDAILLE DU TOURISME

Sur proposition du Comité Départemental du Tourisme Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine, Madame Martine Durand-Gasselien, souffleuse de verre à l'Atelier du verre, situé rue de Radegonde, s'est vue attribuer la médaille d'argent du tourisme à l'occasion de la promotion du 14 juillet.



Cette distinction lui a été remise le vendredi 20 novembre, dans les salons du Conseil Départemental à Rennes, par Madame Solène Michenot, présidente du Comité départemental du tourisme.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le samedi 14 novembre à 10h00, dans la salle d'honneur de la Mairie, les nouveaux élus se sont réunis pour la mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants en présence Monsieur le Maire, Madame Odile Casu, Adjointe et Madame Chantal Perrigault, conseillère municipale.

Marie Aillet, animatrice du S.I.A.J.E, a présenté la charte du conseil que tous les enfants ont signée. Puis, ils ont réaffirmé leur engagement devant Monsieur le Maire. Ce conseil s'est terminé par un pot de l'amitié avec les parents.



DEUIL NATIONAL ET HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS



Ce lundi 16 novembre, à 12h00, un moment de recueillement a été organisé à la salle de la Vallée verte. De nombreux Méléoriciens dont les enfants des deux écoles se sont associés à une minute de silence autour de Monsieur le Maire.



MÉDAILLE FRANÇAISE DE LA FAMILLE



Cette distinction est octroyée par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), aux familles de 4 enfants ou plus, dont l'aîné (e) a au moins 16 ans. Toute personne intéressée doit retirer un dossier en mairie, le compléter et le signer puis le retourner en mairie avant le 30 novembre.

LOTO DES AÎNÉS

À l'occasion de la Semaine Bleue, l'E.H.P.A.D. de Saint-Méloir des Ondes a organisé un loto le vendredi 16 octobre après-midi.

90 personnes étaient présentes dont des personnes des E.H.P.A.D des communes de Saint-Malo, Cancale et Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine.



LES ATELIERS DU TERRITOIRE

Le mercredi 14 octobre 2015, se sont déroulés les ateliers du territoire. Il s'agit d'une réflexion sur l'aménagement du territoire pour les communes de la Baie du Mont Saint-Michel.

Cet atelier a été mené par un bureau d'études en présence de Monsieur le Sous-Préfet, François-Claude Plaisant, des représentants de l'État et des maires des communes de la Baie du Mont Saint-Michel.





LES MÉLORIENS À L'ASSAUT DU FORT SAINT-PÈRE



Dimanche au Fort Saint-Père, 47 méloriens de l'association Saint-Méloir Tout Court (équipe la mieux représentée de la région sur les 700 coureurs) ont parcouru les 11 kms d'une magnifique course organisée de main de maître par la Team du Breizh Flag T.

Une fois de plus, c'est Khalid EN GUADY (absent sur la photo) qui a remporté cette course avec le maillot de Saint-Méloir Tout Court, offrant ainsi à notre association la première victoire depuis sa création. Ce sont aussi 5 méloriens qui fermaient la marche, avec le même plaisir mais avec un peu plus de temps.

Après la course des grands, ce sont les petits qui ont découvert, pour beaucoup, le plaisir de courir devant

leur famille.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le vendredi 2 octobre, les élèves de la classe de CM1 de l'école publique se sont rendus en mairie afin d'y rencontrer Monsieur le Maire.



Le jeudi 1er octobre, les élèves de la classe de CM1 de l'école Saint-Joseph se sont rendus en mairie afin d'y rencontrer Monsieur le Maire.



À cette occasion, en présence de Chantal PERRIGAULT, conseillère municipale, le Maire a présenté à l'ensemble de la classe le fonctionnement d'une collectivité. Les enfants ont ainsi pu appréhender les différentes missions des élus et des services.



Avant leur venue en mairie, le vendredi 25 septembre dernier, Marie AILLET, animatrice du S.I.A.J.E, Marylène DUFAIX, adjointe aux affaires scolaires et Chantal PERRIGAULT, conseillère municipale ont présenté à l'ensemble des élèves des classes de CM1 des deux écoles, le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants. En effet, les élèves seront amenés à élire 6 nouveaux membres du C.M.E.



CRÉATION D'UNE VIDÉO PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le jeudi 3 septembre, en présence du Maire et des élus, les membres du Conseil Municipal des Enfants avec leurs parents ont eu l'honneur d'assister, en avant-première, à la projection de leur clip vidéo. Cette année, le projet proposé par le Conseil Municipal des Enfants, validé et financé par la commune, était un « Lip Dub ». Il s'agit d'une vidéo chantante et dansante de 3 minutes, sur fond de bande sonore préexistante, pour présenter la commune.

Le 20 juin dernier, accompagnés de Marie Aillet, animatrice du S.I.A.J.E et de Marylène Dufaix,

adjointe aux affaires scolaires, les vidéastes Anna Duriez et Matthieu Dufée du Studio Corsaire basé à Saint-Malo, ont filmé les chorégraphies des enfants au gré de leurs déplacements dans différents sites de la commune.

Vous pouvez retrouver cette vidéo sur le site de la commune dans la rubrique « Vie quotidienne » – Conseil Municipal des Enfants.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015

C'est reparti !!! Les élèves ont repris le chemin de l'école ce mardi 1er septembre. Les 381 élèves répartis dans les deux écoles ont découvert leurs nouvelles classes et leurs nouveaux emplois du temps.

Comme le veut la tradition, les directeurs ont accueilli les élèves accompagnés de leurs parents pour leur souhaiter la bienvenue et leur présenter toute l'équipe enseignante et les ATSEM.

LA RENTRÉE EN QUELQUES IMAGES

École publique



Effectif : 155 élèves

Accueil par Mme Céline KERMAÏDIC, Directrice

École Saint-Joseph

Effectif : 226 élèves



Accueil par M. Géraud LE TILLY, Directeur

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES DE SUBMERSION MARINE

La submersion marine est un sujet qui préoccupe et inquiète les élus de la baie du Mont Saint-Michel et du marais de Dol depuis plusieurs années. Après de très nombreuses rencontres et réunions avec les services de l'Etat, le Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine (PPRSM) devait être présenté il y a environ une année. Il aura fallu la mobilisation des élus, la venue de Madame Ségolène Royal pour qu'un comité d'experts soit nommé et qu'enfin, la spécificité de la Baie soit reconnue.

Les services de l'Etat considèrent que la Baie du Mont Saint-Michel et le marais de Dol (au total 22 communes) sont des secteurs littoraux à risque pour les vies humaines, les bâtiments et les biens en cas de submersion marine. Un Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine devra donc être institué. Certes, il reste bien des incertitudes, des interrogations auxquelles il faudra apporter des réponses. Cependant, les services de l'Etat pensent que le temps est venu de présenter aux populations du territoire, les cartes des aléas et des éléments d'information.



À cet effet, trois réunions ont été organisées : à Saint-Méloir des Ondes, La Fresnais et Cherruix.

À partir des spécificités de la Baie et du Marais, à partir aussi des protections actuelles (digue de la Duchesse Anne) et des effets du réchauffement climatique, il s'agit d'identifier les risques de submersion encourus sur le secteur et de définir les contraintes qui seront imposées par l'Etat compte tenu de ceux-ci.

La réunion de Saint-Méloir des Ondes était présidée par M François Lobit, Sous-Préfet de Saint-Malo, avec la participation de M Pierrick Domain, Directeur départemental du territoire et de la mer et une présentation réalisée par Cédric Tienturier, expert. Elle a réuni plus de 80 personnes de la commune et des alentours.



Avant la publication du document final, les conseils municipaux, le conseil départemental et le conseil régional seront appelés à se prononcer sur les moyens de protection proposés dans le cadre du PPRSM. Début 2016, une enquête publique sera organisée dans le périmètre des 22 communes concernées.

Pour clore cette rencontre, Monsieur René Bernard, Maire de Saint-Méloir des Ondes, s'est adressé à Monsieur le Sous-Préfet : « Monsieur le Sous-Préfet, je viens d'apprendre votre nomination au Havre. Je vous félicite pour cette promotion. Je veux vous dire, avant votre départ prochain, combien il m'a été agréable de travailler avec vous. Vous disiez souvent : « Ma porte est grande ouverte pour vous les élus. » Je dois dire que cela a été la réalité. Dans le dossier qui nous réunit ce jour, sur un sujet où les positions de

l'Etat et les préoccupations des élus ont été souvent divergentes, vous avez toujours su faire preuve d'une grande qualité d'écoute qui a permis des échanges riches et dans le respect de chacun ».



Préfet d'Ille-et-Vilaine

Porter à connaissance des zones exposées au risque de submersion marine et conséquences en termes de maîtrise de l'urbanisation.
Adresse du site internet des services de l'État pour accéder aux cartes d'aléas :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels/Les-Plans-de-Prevention-des-Risques-de-Submersion-Marine/Submersion-marine-en-Marais-de-Dol/PPRSM-Marais-de-Dol-Porter-a-connaissance>

SALON DES ANTIQUAIRES

Les 8, 9 et 10 août se déroulait le 42^{ème} Salon des Antiquaires sur le site de la Vallée verte.



L'inauguration a eu lieu en présence de M. Gilles Lurton, Député, de M. René Bernard, Maire, de M. René-Claude Turcas, Président de l'association « Arts Antiquités Loisirs », de M. Maxime Sorel, skipper de V&B et partenaire de « Vaincre la Mucoviscidose », de M. Roland Ménager, Président « Du souffle dans les voiles pour Vaincre la Mucoviscidose » et de nombreux élus locaux.

Maxime Sorel qui avait terminé La Route du Rhum en 23^{ème} place des classes 40, premier « Vintage », prépare son tout nouveau bateau V&B, un mach 40-3, dont la mise à l'eau est prévue pour le 21 août prochain. Au programme, dans l'immédiat, la prochaine Transat Jacques Fabre. Maxime reste solidaire de « Vaincre la Mucoviscidose » pendant 5 ans jusqu'à la prochaine Route du Rhum.

Le Salon des Antiquaires de Saint-Méloir des Ondes connaît toujours un franc succès auprès des visiteurs mais aussi des professionnels, même si on note cette année une baisse des exposants principalement en stands extérieurs. Il reste l'un des trois grands salons de la région Bretagne.



Comme chaque année, les exposants et les visiteurs ont pu se restaurer sur place en goûtant nos produits locaux (galettes saucisses, huîtres, moules, grillades...) et pour ce cru 2015, sous un soleil radieux.

L'association « Arts Antiquités Loisirs » et « Muco d'Émeraude » pensent déjà à l'organisation des Virades de l'Espoir le 27 septembre prochain, et œuvrent à la réalisation du Défi 2015 qui consiste à collecter suffisamment de dons pour l'achat de fleurs et ainsi écrire en lettres de fleurs « Vaincre la Mucoviscidose » visible au lieu dit La Durandais, au bord de la D76.

FLASH MOB DES ÉCOLES

Les animateurs T.A.P. et la coordinatrice ont fêté la fin de l'année scolaire avec les enfants en exécutant un « Flash Mob » au sein de l'école publique, le jeudi 2 juillet à 16h15 et au sein de l'école Saint-Joseph, le vendredi 3 juillet 2015.



École publique



École Saint-Joseph

CÉRÉMONIE DE LA FÊTE DES MÈRES



Comme chaque année, samedi 30 mai 2015, la Fête des Mères était l'occasion pour la commune de féliciter les parents et leurs nouveaux nés.

Il y a eu 48 naissances dans la commune depuis mai 2014. Invitées par la municipalité, 14 familles se sont réunies dans les locaux du restaurant scolaire où les attendaient un buffet préparé par les bons soins de Monsieur Laurent Coindre.

En présence de Monsieur le Maire, de Madame Soizick Chamiot-Poncet, Adjointe et de quelques élus, la rencontre s'est poursuivie par la présentation des petits, avant la

remise d'une rose pour les mamans et d'un livret (« Mon premier livre ») pour les enfants.

À cette occasion et en présence d'un représentant de l'U.D.A.F, Monsieur le Maire a remis la Médaille française de la famille à Madame Véronique Draux.

LA CONFIANCE RENOUVELÉE À GRDF

Jeudi 7 mai 2015, Monsieur René BERNARD, Maire et Monsieur Eric FEUILLET, Directeur territorial GrDF Ile-et-Vilaine ont officialisé le renouvellement de la concession de distribution publique de gaz naturel pour 30 ans.



Par la signature de ce nouveau contrat de concession, la commune renouvelle sa confiance à GrDF. Il fait suite à un premier contrat de concession, qui avait été signé le 22 avril 1985, également pour une durée de 30 ans.



Depuis cette date, GrDF assure le développement, l'exploitation et la maintenance des 26.9 km de réseau de la ville, répondant ainsi à l'ensemble de ses missions de service public. 438 particuliers et entreprises sont ainsi desservis en gaz naturel.

Cette signature marque la volonté de la ville de Saint-Méloir des Ondes et de GrDF, de faire bénéficier aux habitants et aux professionnels d'une énergie compétitive, complémentaire aux énergies renouvelables et qui répond aux exigences environnementales.

LUNDI 30 MARS : PRÉSENTATION DU PROJET DU C.M.E



À l'occasion du conseil municipal, les enfants du Conseil Municipal des Enfants sont venus présenter à l'ensemble des élus leur projet : la réalisation d'un « Lip dub ».

Il s'agit de réaliser une vidéo chantante et dansante de 3 minutes sur fond de bande sonore pré-existante. Une caméra se déplacera avec les enfants dans différentes sites de la commune. Il s'agira d'un clip de promotion de la commune qui sera ensuite mis en ligne sur le site internet.

MERCREDI 11 MARS : DÉFILÉ DU CARNAVAL

À partir de 10h00, les élèves des deux écoles ont parcouru les rues du centre bourg pour le traditionnel défilé du carnaval.

Les enfants déguisés étaient nombreux. Beaucoup de parents ont suivi ce défilé, de la rue de la Gare en passant par la place de la Mairie.

Ils ont ensuite remonté la rue Lefer pour traverser la place du Souvenir, la rue de la Baie et la rue de la Vallée verte pour atteindre les écoles.



VENDREDI 9 JANVIER : CÉRÉMONIE DES VOEUX

Avant d'entamer son discours, Monsieur René Bernard, Maire, salue les élus et personnalités présentes :

- M. Hery Gourmelen, Conseiller Régional
- M. Maurice Jannin, Conseiller Général
- Mmes et Mrs les maires et représentants des communes voisines
- L'Adjudant-chef Pellerin et les différents gendarmes
- Monsieur le Curé
- Mme Céline Kermaïdic et M. Gérald Le Tilly, nos deux directeurs d'écoles
- Mmes et Mrs les membres du C.C.A.S
- Les présidents et les représentants des associations méloriennes
- Mme Catherine Le Méner, Directrice Générale des Services, M. Sébastien Pottier, Directeur du Service Technique, M. Vincent Leroux, Directeur de l'E.H.P.A.D et l'ensembl des salariés de la commune
- Les enfants du Conseil Municipal des Enfants
- M. Daniel Gaslain, ancien maire de la Fresnais



« À vous tous qui nous faites l'honneur de votre présence, au nom du Conseil Municipal, je tiens à vous en remercier. C'est une réelle satisfaction de vous retrouver rassemblés ici à Saint-Méloir des Ondes. Vous contribuez à des titres différents à rendre la vie de notre commune et de ses habitants plus agréable.

Je vous prie d'excuser : Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Malo ; M. Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil Général représenté ce soir par M. Maurice Jannin ; M. Jean-François Richeux, conseiller général ; le Capitaine André, commandant du Groupement de gendarmerie ; Mme Marie-Annick Guerche, conseillère municipale et ancien maire de Hirel et les maires qui ont leur propre cérémonie de vœux également ce soir

(Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, Miniac-Morvan, Plerguer et Saint-Malo).

Ne pouvant se démultiplier, certains élus vont passer au cours de la soirée, notamment : notre député, M. Gilles Lurton ; M. Claude Renoult, Président de Saint-Malo Agglomération et Maire de Saint-Malo ; M. Yves Javey, Directeur des services de Saint-Malo Agglomération ; le Lieutenant Karine Bafoïl, chef de la brigade de Cancale/Châteauneuf et notre ami M. Jacques Daniel, ancien maire de Saint-Benoît des Ondes.

Minute de silence à la mémoire des policiers, des journalistes et civils assassinés par des terroristes ; minute de silence pour que soit défendue la liberté d'expression, fondement de notre république.

Je ne reviens pas sur le bilan du mandat précédent qui a été diffusé dans chaque foyer.

Chaque année, il est de coutume de parler de l'année passée avec ses événements heureux et ses moments difficiles. J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés : M. Pierre Fontaine, Maire-Honoraire. Au cours de ses mandats d'élu, il a tant donné. Une pensée également pour Mrs Pierre et Michel Desmares, Michel Mathurin, conseillers municipaux. Tous ont contribué lors de leurs mandats à construire notre commune.

Des événements heureux.

Tout d'abord et je veux vous en remercier, en mars dernier, a eu lieu l'élection du nouveau Conseil Municipal. Dix nouveaux membres sont venus compléter l'équipe qui a conduit les destinées de Saint-Méloir des Ondes de 2008 à 2014. Nous avons choisi pour nom : « *L'énergie d'une équipe au service des Méloriens* ».

Je peux vous assurer que tous, dès leur élection, ont pris leur nouvelle mission avec beaucoup d'enthousiasme et de volonté.

Dès le mois d'avril, il a fallu poursuivre l'œuvre précédemment commencée par Mme Odile Casu et son équipe pour la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P). Mme Marylène Dufaix, nouvelle adjointe aux affaires scolaires, entourée de la nouvelle commission, a repris le flambeau et dès septembre, nous avons pu proposer des activités variées et enrichissantes aux enfants. Le Conseil Municipal, afin de donner la même chance à l'ensemble des enfants fréquentant nos écoles, a décidé de financer cette nouvelle charge sans réclamer de participation aux familles. Ces T.A.P ont un coût de 166 € par enfant. La participation de l'État et du Conseil Général s'élève à 90 €. Il reste donc 76 € par enfant à la charge de la commune.

De plus, nous nous sommes aperçus que nous allions manquer de locaux si nous faisons le choix de ne pas utiliser de salles de classe, ce que souhaitaient les enseignants de notre école publique. Il a donc fallu envisager la construction d'un nouveau bâtiment.

M. Yvonnick Duval, adjoint aux bâtiments, s'est emparé de ce dossier avec l'aide de la commission des travaux. Grâce à un accord avec la Mélorienne Immobilière, propriétaire des terrains, ce bâtiment sera construit entre les deux écoles. Il offrira également plus d'espace pour le centre aéré du S.I.A.J.E. Le permis de construire est à l'instruction. Les travaux pourront commencer dès son obtention. Concernant le financement, nous bénéficions des aides de l'État par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R). M Maurice Jannin,

conseiller général, en parlera certainement. Nous avons aussi soumis ce projet au financement du plan de relance initié par le conseil général.

Je ne passerai pas sous silence la grande satisfaction qui a été la notre lorsque le prix national des « bonnes pratiques et bons usages en matière d'accessibilité » a été décerné à notre commune.

Lors de sa visite, Madame Prost-Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité, nous a déclaré « *Saint-Méloir des Ondes est un laboratoire de ce qui se fait de mieux en matière d'accessibilité* ». Quel compliment. Ceci a été conforté lorsque le ministère m'a sollicité pour représenter notre commune à Nantes lors de la conférence nationale du handicap et à Paris, lors du Congrès des Maires de France. Je remercie mes collègues qui sont venus me soutenir à Paris. J'avoue l'émotion qui m'a gagné face à ce parterre d'élus et de Madame la Ministre. L'intervention achevée, j'ai pensé à tous les Méloriens qui ont subi les contraintes de cet immense chantier. Cette reconnaissance, nous voulons la partager avec vous tous.



Arrive 2015. Le temps des projets, le temps de programmer et de mettre en œuvre nos promesses et engagements pris lors de la campagne électorale.

Les premiers mois du mandat ont été intenses

Etude et réalisation du programme de voirie (350 000 €)

Travaux de toiture de la Mairie

Reconfiguration du journal municipal « L'Echo des Ondes » et refonte du nouveau site internet par la commission « communication »

Poursuite de l'élaboration du plan local d'urbanisme dont nous souhaitons l'approbation en 2015

Confection du Skate Parc

Les trois grands projets du mandat seront suivis par les maires adjoints et les groupes de travail thématiques que nous avons composés.

- Avec M. René Labbé, adjoint à l'urbanisme et la voirie, pour l'aménagement des entrées d'agglomération (*rue du Clos poulet, rue d'Emeraude et rue de la Madeleine*),
- Avec Mme Soizic Chamiot-Poncet, adjointe aux sports et M. Yvonnick Duval, adjoint aux bâtiments, pour l'extension du complexe sportif,
- Avec Mme Marylène Dufaix, adjointe à l'enfance jeunesse, pour la création de la bibliothèque.

Pour les deux premiers dossiers, les services, sous la houlette de la Directrice générale des services et du Directeur des services techniques, ont constitué les dossiers de consultation. De très nombreuses offres de maîtrise d'œuvre ont été reçues. Nous avons confié la maîtrise d'œuvre des entrées d'agglomération au cabinet d'urbaniste TECAM de Fougères, et celle de l'extension du complexe sportif au cabinet d'architecture GRIMAULT de Guingamp. Nous les rencontrons la semaine prochaine et sauf imprévus, les délais de programmation seront respectés.

En ce qui concerne la bibliothèque, dans les prochaines semaines, si le Conseil Municipal donne son accord, nous lancerons une consultation pour solliciter un constructeur.

Nous avons la chance à Saint-Méloir des Ondes d'avoir un Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) dynamique, placé sous la vice-présidence de Mme Odile Casu, adjointe, avec à sa direction, M. Vincent Leroux. Le bien-être des résidents reste le maître mot du fonctionnement de l'établissement. Avec Madame Odile Casu et son équipe, nous avons également beaucoup de projets tournés vers plus de services aux personnes et des travaux d'aménagement de l'E.H.P.A.D.

Pour les deux premiers dossiers, les services, sous la houlette de la Directrice générale des services et du Directeur des services techniques, ont constitué les dossiers de consultation. De très nombreuses offres de maîtrise d'œuvre ont été reçues. Nous avons confié la maîtrise d'œuvre des entrées d'agglomération au cabinet d'urbaniste TECAM de Fougères, et celle de l'extension du complexe sportif au cabinet d'architecture GRIMAULT de Guingamp. Nous les rencontrons la semaine prochaine et sauf imprévus, les délais de programmation seront respectés.

En ce qui concerne la bibliothèque, dans les prochaines semaines, si le Conseil Municipal donne son accord, nous lancerons une consultation pour solliciter un constructeur.

Nous avons la chance à Saint-Méloir des Ondes d'avoir un Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) dynamique, placé sous la vice-présidence de Mme Odile Casu, adjointe, avec à sa direction, M. Vincent Leroux. Le bien-être des résidents reste le maître mot du fonctionnement de l'établissement. Avec Madame Odile Casu et son équipe, nous avons également beaucoup de projets tournés vers plus de services aux personnes et des travaux d'aménagement de l'E.H.P.A.D.

En me remémorant tout ce qui a été réalisé par les uns et les autres depuis le mois de mars dernier, je repense à l'expression d'un des élus qui, au mois de novembre, disait dans une conversation : « René, c'est comme le capitaine d'un bateau. Il veut que cela aille toujours plus vite, toujours plus loin », et de rajouter « heureusement qu'il se trouve des personnes à la machine pour réduire les gaz ». Il est vrai que je n'ai pas épargné les services

et les membres du conseil municipal. Mais maintenant que le cap est donné, nous pouvons naviguer plus calmement.

Je n'ai pas encore parlé de l'activité sur notre commune. L'activité agricole d'abord. Chacun connaît notre attachement à l'agriculture. C'est une activité majeure pour notre région et pour Saint-Méloir des Ondes en particulier. Si les communes ont peu d'emprise sur l'activité elle-même, il est de notre devoir de veiller à sa préservation. Ceci passe par la conception des documents d'urbanisme. Nous avons été et resterons vigilants. La situation péri-urbaine de notre commune fait que nous subissons une pression foncière importante, il nous appartient de trouver le juste équilibre entre le maintien de l'agriculture et le développement urbain.

La conchyliculture est également une activité essentielle pour notre commune. Nous inscrirons le développement de la zone des Nielles tel que prévu au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Ce projet doit s'inscrire dans le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) en cours d'élaboration au niveau du Pays. Je connais l'attachement de M. Pierre-Yves Mahieu, élu en charge du S.C.O.T, au développement des productions marines et je sais pouvoir compter sur lui.

Au niveau de l'artisanat, la zone de la Madeleine est maintenant complète depuis un an. Nous n'avons plus de terrain en zone communautaire à proposer aux entreprises qui souhaitent s'installer à Saint-Méloir des Ondes. Il faudra lancer la deuxième tranche prévue. Sans activité, les communes péri-urbaines deviennent très rapidement des communes-dortoirs. Ce n'est pas le choix que nous faisons pour notre commune.

Beaucoup de projets en perspective donc et pourtant chacun entend chaque jour que la situation est difficile. Il est même des experts qui nous disent que la situation est dramatique, les mêmes experts qui, il y a quelques années, nous disaient que tout allait bien. Ils ont emmené la France là où elle est aujourd'hui. À titre personnel, j'ai envie d'être optimiste.

Lorsque nous avons des projets, lorsque nous les réalisons, nous participons à relancer l'économie de notre territoire, nous donnons du travail aux entreprises. Meilleure preuve, le Conseil Général vient de débloquer de nouveaux fonds pour un plan de relance. L'État lui-même va financer des grands projets d'infrastructure. Les experts se seraient trompés lorsqu'ils disaient de fermer tous les robinets. Force est de constater que le remède préconisé est pire que le mal. Nous avons 3 500 000 chômeurs en France.

Soyons optimistes, mais soyons très vigilants sur l'utilisation des deniers publics. Hier, lors de la cérémonie des vœux à Saint-Benoît des Ondes, nous avons vanté à juste titre la compétence budgétaire de M. Gérard Baudry, Maire et Vice-président aux finances de l'agglomération. Je peux vous assurer qu'ici, nous avons également un très bon adjoint aux finances en la personne de M. Yves Bouleuc.

Des économies, il faudra en faire. Nous devons faire face à une baisse très importante des dotations et en même temps, les charges transférées par l'État vers les collectivités locales sont toujours plus nombreuses (ex : *temps périscolaires, instruction des documents d'urbanisme, etc.*). Tout ceci fait que pour notre commune, il manquera 140 000 € au budget 2015. Il va falloir réduire nos dépenses, notamment de fonctionnement. Certaines choses qui étaient possibles auparavant ne le seront plus, à moins d'augmenter les impôts et ce n'est pas le choix du Conseil Municipal pour cette année. Un moyen d'action dont nous disposons est la mutualisation des charges. Actuellement, l'agglomération engage cette démarche et j'y adhère totalement. Je souhaite simplement qu'avant d'acter une mutualisation, il en soit préalablement présenté le bénéfice attendu.

Un autre moyen est la prise en charge de certaines compétences supplémentaires par l'agglomération. Là encore, je reviens à l'esprit qui a conduit à la création des agglomérations. Il y a tant de choses que nous faisons mieux si nous les faisons ensemble. Qui peut aujourd'hui imaginer la gestion d'un service de transports publics, d'un service des ordures ménagères et de l'économie au niveau de la commune ? Il y a encore un certain nombre de compétences qui pourraient être transférées car elles permettraient d'être plus efficaces. Notre président et les maires proposeront un certain nombre de transferts au conseil d'agglomération et aux conseils municipaux. Dans la gestion des milieux aquatiques et du risque d'inondation, les premières actions menées en commun au niveau de la submersion marine ont déjà montré leur efficacité. En matière de tourisme, comment imaginer aujourd'hui le tourisme à l'unique échelle communale ? Pour l'assainissement, ceci permettrait d'avoir une démarche commune en faveur de l'environnement et du littoral.

Faire ensemble, ne veut pas dire tout centraliser. La commune doit rester une entité où se décide la vie locale et les spécificités de chacun. C'est ma vision des choses, c'est l'engagement que le Conseil Municipal a pris envers les Méloriens. C'est aussi, ce qui me rassure, la façon de voir de notre Président d'agglomération. En résumé, à Saint-Méloir des Ondes, il reste beaucoup à faire. Le Conseil Municipal, les services municipaux, tous les acteurs locaux s'y consacrent avec enthousiasme. Cet enthousiasme, je le retrouve au sein de Saint-Malo Agglomération pour que ce qui sera fait ensemble soit bénéfique à l'ensemble des communes. Pour finir, à un mot près, j'utiliserai la formule utilisée par M. Gérard Baudry hier dans sa commune, en changeant juste le nom de la ville : « Vive Saint-Méloir des Ondes et vive Saint-Malo Agglomération. Bonne année à tous. »



René BERNARD, Maire de Saint-Méloir des Ondes

À l'issue de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a voulu remercier deux anciens conseillers municipaux sortants : Mrs Jean-Michel Biot et Bruno Desrais. Pour l'occasion, il leur a remis le diplôme d'honneur communal ainsi qu'une médaille.